

Processus participatif dans les projets de qualité du paysage



But

Comment et avec quelles méthodes peut-on impliquer les acteurs du périmètre d'un projet de qualité du paysage? Cette brochure tente d'apporter des réponses à cette question. Selon la Convention européenne du paysage, le paysage comprend une dimension physique et matérielle (objective) et une dimension sensible (subjective): les paysages sont les traces perçues de l'interaction entre nature et culture. Pour prendre en compte la dimension sensible dans les questions de développement du paysage, la participation des acteurs à la définition des objectifs paysagers est indispensable.

Cet instrument propose une aide à l'organisation du processus participatif, avec des méthodes et des outils. Il s'adresse aux porteurs de projets, spécialistes du paysage, modérateurs et modératrices de projets de qualité du paysage, ainsi qu'aux personnes qui souhaitent démarrer un projet de qualité du paysage.

Ce document doit être considéré comme un recueil d'exemples. L'intensité du processus participatif et les méthodes choisies doivent convenir à la situation de la région. Le processus participatif est toujours à adapter aux acteurs du périmètre de projet et à leurs besoins, ainsi qu'aux objectifs poursuivis.

Contributions à la qualité du paysage

Des contributions à la qualité du paysage sont accordées pour la préservation, l'encouragement et le développement de paysages cultivés variés. Les contributions à la qualité du paysage sont un type de paiement direct régionalisé. Elles sont versées dans le cadre de projets collectifs pour l'entretien ciblé de paysages cultivés traditionnels et l'aménagement durable de nouveaux paysages.

Paysage, acteurs, processus participatif

La directive relative à la contribution à la qualité du paysage définit un niveau minimal de participation pour chaque étape de projet. Une vue d'ensemble des exigences correspondantes figure à l'annexe 1 de la directive.

Pourquoi la participation ?

Dans les projets de qualité du paysage, le processus participatif assure que l'évolution du paysage visée prend en compte les **demandes de la société**. Les paysages sont perçus différemment par les divers acteurs. Selon le parcours personnel de chaque personne et la fonction que le paysage remplit dans un contexte défini, des **valeurs différentes** sont attribuées aux paysages.

- Pour l'agricultrice, le paysage revêt probablement en premier lieu une **valeur productive**;
- le promeneur place peut-être la **valeur esthétique** au premier plan;
- un ornithologue se focalise vraisemblablement sur la **valeur biologique**;
- la professionnelle du tourisme place probablement la **valeur marchande** au centre;
- la population locale s'identifie avec la **valeur culturelle** du paysage;
- et la cycliste apprécie certainement la **valeur de loisir** du paysage.



Les demandes vis-à-vis du paysage dépendent des valeurs qui sont importantes pour une personne dans une situation donnée. Elles sont différentes pour chaque personne. Une même personne peut privilégier différentes valeurs selon les contextes. Afin d'obtenir un consensus régional sur le développement du paysage, les demandes des acteurs doivent être recensées et les points communs identifiés. La participation des acteurs à la fixation d'objectifs paysagers assure enfin que les particularités et attentes régionales sont prises en compte. La participation permet aussi d'utiliser les compétences et expériences des différents acteurs au bénéfice du projet.

Quels acteurs impliquer ?

Dans le contexte de la participation à un projet de qualité du paysage, les acteurs suivants peuvent être distingués :

La **population** comprend toutes les personnes du périmètre de projet, y compris les acteurs-clé et les agriculteurs et agricultrices.

Les **acteurs-clé** de la région comprennent les personnes et groupes qui ont un intérêt ou une demande spécifique vis-à-vis du paysage : familles paysannes, autorités communales, expert-e-s locaux (paysage, nature, aménagement du territoire, forêt, loisirs, tourisme, groupes d'intérêt), représentant-e-s d'autres projets locaux (parcs, développement régional), etc.

Enfin, les **agriculteurs et agricultrices** exploitent les surfaces agricoles dans le périmètre de projet. Ils mettront en œuvre les mesures développées dans le projet.

Il n'est pas possible dans tous les périmètres de projet d'impliquer l'ensemble de la population dans le développement d'objectifs paysagers. Les attentes et demandes vis-à-vis du paysage peuvent aussi être recensées selon un **principe de représentation**, en intégrant les acteurs-clé suivants :

- Représentant-e-s de l'agriculture : différents agriculteurs et agricultrices (représentatifs de la diversité des exploitations et des situations dans le périmètre), vulgarisation, service cantonal d'agriculture, défense professionnelle agricole.
- Représentant-e-s du paysage : association de protection du paysage, expert-e-s du paysage, bons connaisseurs du paysage régional, service cantonal chargé du paysage.
- Représentant-e-s de la population : communes, associations liées aux loisirs de plein air (randonnée, vélo, etc.), associations d'habitants.
- Représentant-e-s de projets en cours sur le périmètre et touchant l'agriculture ou le paysage (mise en réseau écologique, parc d'importance nationale, projet de développement régional, etc.).

Qui conduit le processus participatif ?

Le processus participatif doit être modéré. Le **modérateur ou la modératrice** est responsable tout d'abord de la planification et de la conception du processus participatif. De plus, il soutient méthodologiquement le porteur de projet pour la préparation et la réalisation des différents événements (séances, assemblées, ateliers, etc.).

Dans un projet de qualité du paysage, la fonction de modérateur peut être assumée par la personne spécialiste du paysage, un-e membre du porteur de projet ou un conseiller ou une conseillère agricole. Il est important que la personne en charge de la modération agisse de manière indépendante et soit acceptée par les acteurs.

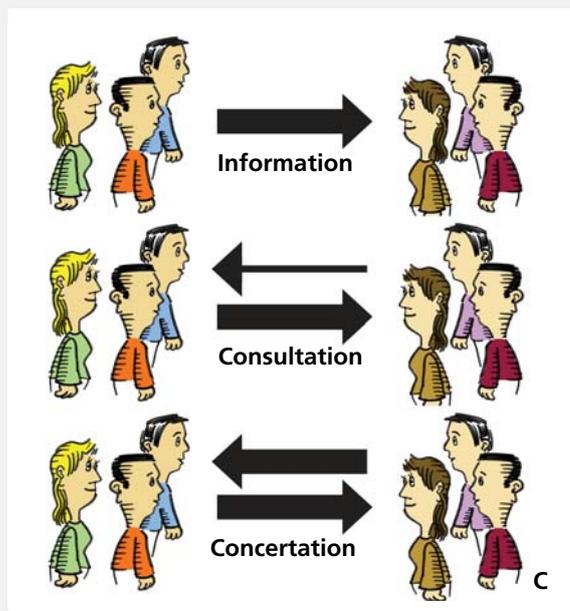
Quelle doit être l'intensité du processus participatif ?

La participation peut avoir les degrés d'intensité suivants :

Information : les acteurs sont informés de manière active et transparente. L'information permet la transmission et l'explication des orientations et décisions. Il s'agit d'une communication unilatérale, qui permet d'améliorer le niveau de connaissance du destinataire de l'information.

Consultation : elle permet de faire des propositions aux acteurs et de recevoir et évaluer leurs réactions. Les résultats de la consultation ne sont pas obligatoirement pris en compte lors de la décision.

Concertation : les acteurs sont activement associés au processus, les décisions sont prises en commun. L'objectif est de trouver un consensus et d'élaborer des solutions en collaboration directe.



En principe, une participation intensive des acteurs est souhaitable. Ceci est néanmoins coûteux, et il convient de s'adapter aux besoins de la situation. La directive relative à la contribution à la qualité du paysage définit le niveau minimal de participation pour chaque étape de projet.

Les facteurs suivants sont à considérer dans le **choix de l'intensité de la participation** :

	Un processus participatif peu intensif suffit :	Processus participatif intensif nécessaire :
Porteur de projet	Porteur de projet représentatif, réunit des acteurs-clé et les agriculteurs et agricultrices.	Porteur de projet unilatéral, ne représente les intérêts que d'un groupe d'acteurs.
Représentation	Des représentant-e-s peuvent être désignés, qui sont bien acceptés par les acteurs qu'ils représentent.	Il n'est pas possible de désigner des représentant-e-s, ou les acteurs à représenter sont divisés.
Expérience de projet	La région et en particulier les agriculteurs et agricultrices ont déjà de l'expérience en matière de projets collectifs, p.ex. projet de développement régional, projet de mise en réseau écologique.	La région et en particulier les agriculteurs et agricultrices ont peu ou pas d'expérience en matière de projets collectifs.
Bases	Des concepts élaborés de manière participative sont disponibles.	Il existe peu de bases, et aucun concept élaboré de manière participative n'est disponible.
Objectifs paysagers	Si des objectifs paysagers élaborés dans la région existent déjà, on peut renoncer à un processus participatif supplémentaire.	Aucun objectif paysager n'a encore été élaboré dans la région.
Taille du périmètre de projet	Le périmètre de projet est petit, peu d'acteurs doivent être impliqués.	Le périmètre de projet est grand, et beaucoup d'acteurs doivent être impliqués, ou il faut travailler avec différents groupes de travail locaux.

Comment planifier le processus participatif ?

La préparation du processus participatif passe par les étapes suivantes :

- **Définir les buts :** Quelles informations, quels usages souhaite-t-on obtenir du processus participatif ? S'agit-il de sensibiliser les acteurs, de recueillir leur opinion, de trouver des solutions, de les mobiliser pour le projet ?
- **Fixer l'intensité du processus participatif :** Le niveau minimal de participation fixé dans la directive suffit-il, ou une participation plus intensive fait-elle sens ? Est-elle finançable et réalisable en termes de délais ?
- **Choisir les acteurs :** Quels acteurs doivent être intégrés à quelle étape du projet ? Quels acteurs doivent participer personnellement, et lesquels peuvent être impliqués en tant que groupe en passant par une représentation ? Quels acteurs sont des acteurs-clé ? Lesquels veut-on écouter ? Des acteurs, respectivement des groupes d'acteurs importants peuvent déjà être intégrés au porteur de projet ou à un groupe d'accompagnement.
- **Recenser les besoins et attentes des acteurs :** Quel est leur niveau d'information ? Que savent-ils ? Quels sont leurs besoins ? Il est possible de les consulter au préalable à propos de leurs demandes et attentes.
- **Définir le résultat attendu :** Que souhaitons-nous et que souhaitent les participants comme résultats ? Par exemple : produits, connaissance, décisions, PV. Comment le résultat doit-il pouvoir être réutilisé ?
- **Choisir les méthodes :** Le chapitre suivant décrit un choix de méthodes adéquates. Elles peuvent également être combinées.
- **Utiliser les outils :** A partir de la page 8, plusieurs possibilités de visualisation sont présentées, qui peuvent être utilisées pour le processus participatif dans les projets de qualité du paysage.
- **Définir le calendrier :** Quand mener quelle étape de participation ? Y a-t-il suffisamment de temps planifié pour la préparation, respectivement le suivi, des sessions ? Les objectifs fixés peuvent-ils être atteints dans le temps à disposition ?

Méthodes

Quelle méthode convient à quelle étape de projet ?

Ci-dessous, quelques méthodes pouvant convenir à la participation dans les différentes étapes des projets de qualité du paysage sont décrites. Le **tableau** suivant permet de rapidement trouver les méthodes adaptées à chaque étape.

Etape de projet selon la directive relative à la contribution à la qualité du paysage	Méthode							
	Information par les médias	Lettres et autres supports écrits	Enquête, questionnaire, entretiens d'experts	Manifestations d'information	Séances	Ateliers	Sorties, excursions	Conseil avant / pendant la mise en œuvre
1 Initiative et organisation de projet: information	X	X		X				
2.2 Analyse: consultation			X	(X)	X	X	X	
3.1 Evolution souhaitée et objectifs paysagers: consultation				X	X	X		
3.2 Mesures et objectifs de mise en œuvre: concertation					X	X	X	
5 Mise en œuvre: concertation		(X)		(X)				X
5 Mise en œuvre: information	X			X			X	

(x) en complément d'autres méthodes

Présentation des méthodes

Information par les média

Les journaux et magazines, les organes de publication officiels, internet, la radio et la télévision sont des médias convenant à l'information sur le projet. Privilégier les médias locaux ou régionaux. Choisir le média adapté à chaque acteur visé, p.ex. une revue spécialisée agricole pour informer les agriculteurs et agricultrices; un communiqué dans la feuille d'information locale ou le journal régional pour la population. Formuler des contributions courtes, avec un message clair, une forme intéressante (p.ex. interview) et une accroche attractive (citation, question, anecdote). Illustrer avec des photos adéquates.

Intensité de la participation :
information

Efforts, coûts : faibles



Par un article dans le journal TB, le porteur de projet de qualité du paysage de Thurgovie Centrale a informé et appelé les familles paysannes à participer au projet.

Lettres et autres supports écrits

Convient à l'information ciblée d'un groupe choisi de personnes (p.ex. agriculteurs, acteurs-clé) : rapport de l'avancement du projet (p.ex. lettre circulaire), sensibilisation (p.ex. papillon, dépliant), invitation et préparation des événements, élaboration d'une documentation à consulter (p.ex. brochure présentant les mesures). Les supports sont envoyés sous forme électronique (courriel) ou par courrier postal selon le public-cible et le type de documents.

Intensité de la participation :
Information, (consultation),
(concertation)

Efforts, coûts :
faibles à moyens



Les mesures du projet-pilote Franches-Montagnes ont été clairement présentées dans une brochure.

Enquête, questionnaire, entretiens d'experts

- Entretien semi-directif : permet la collecte standardisée et qualitative de données auprès d'un public restreint et choisi, p.ex. entretiens d'experts. Formuler des questions ouvertes, rebondir sur les réponses. Saisie écrite ou par enregistrement. La durée d'un entretien est de 20 minutes environ à 2 heures. Si les questions sont envoyées à l'avance, la personne interrogée pourra se préparer. Si les questions sont présentées uniquement lors de l'entretien, les réponses sont spontanées, et les réponses aux premières questions ne sont pas influencées par les suivantes.
- Enquête avec un questionnaire : envoyé aux ménages, déposé dans des lieux qui s'y prêtent ou distribué dans des lieux choisis. Formuler des questions à choix multiple ou quelques questions ouvertes. Maximum 5-10 minutes pour remplir le questionnaire.
- Enquête en ligne : des outils adéquats (p.ex. Survey-Monkey, Google Docs) permettent de facilement mettre en ligne, diffuser et mettre en valeur des questionnaires, en particulier pour des enquêtes avec des questions à choix multiples. Convient aux enquêtes anonymes et aux grands groupes, p.ex. population, associations. Le taux de retour se situe généralement autour de 10-30% ; pour des groupes engagés au préalable un peu au-dessus. Temps de remplissage maximum 5-10 minutes. Un biais dans le résultat est possible, car le public qui répond à ce genre d'enquête est plutôt jeune et familier d'Internet. Tester les questions avant leur diffusion. Ne pas négliger le travail de mise en valeur des enquêtes.

Intensité de la participation :
concertation

Efforts, coûts : grands



Dans le projet de qualité du paysage de Puschlav, une enquête avec des esquisses a permis de localiser les paysages cultivés traditionnels.

Manifestations d'information

**Intensité de la participation :
information, (consultation)**

Efforts, coûts: moyens

Les manifestations conviennent à l'information de grands groupes, jusqu'à environ 200 personnes, p.ex. à propos du projet, des processus et déroulements. Habituellement, plusieurs intervenants présentent des exposés. Des éléments interactifs tels que p.ex. une exposition d'affiches ou de photos, ou des tournées de questions, rendent les manifestations plus vivantes. Une personne introduit la manifestation, l'anime, veille au respect de l'horaire, modère les questions et résume les résultats principaux à la fin. Limiter la durée à environ 2h, en particulier si la manifestation a lieu le soir. Pour des manifestations d'information avec des plus petits groupes, des éléments consultatifs simples peuvent être introduits, p.ex. sondage d'opinion, travail de groupe, discussion, évaluation de photos, de variantes et de mesures. De tels éléments peuvent dans certains cas suffire pour la consultation sur l'analyse (2.2) et sur la fixation des objectifs (3.1). Les manifestations d'information peuvent bien être combinées avec d'autres méthodes, p.ex. avec des ateliers, une excursion, le conseil. Des présentations PowerPoint, des affiches, flip-chart et tableaux blancs sont des outils permettant la visualisation.



L'organisme porteur du projet-pilote Ramosch-Tschlin informe la commune sur le projet-pilote à venir.

Séances

**Intensité de la participation : (infor-
mation), consultation, concertation**

Efforts, coûts: moyens

Les séances sont une méthode efficace pour la consultation et la concertation. Elles conviennent aux rencontres de groupes de travail et de groupes d'accompagnement. Tous les acteurs sont informés sur l'état actuel. Envoyer à l'avance l'invitation avec le lieu, l'heure, la durée, le motif et l'objectif, la liste des personnes invitées et l'ordre du jour. Prévoir suffisamment de temps de préparation pour les participants. L'envoi à l'avance de documentation correspondant aux points de l'ordre du jour permet de gagner du temps. À partir de 8 personnes, nommer un modérateur ou une modératrice. Le ou la responsable de la séance, respectivement le modérateur ou la modératrice conduit la séance et les points de l'ordre du jour, informe sur les résultats attendus et veille au respect de l'horaire. Bien signaler à quels points de l'ordre du jour des décisions doivent être prises. S'assurer de l'implication de tous les participants, aussi interroger directement les participants sur leur opinion. À la fin de la séance, résumer les résultats de la séance et les tâches, et les valider avec les participants. Montrer comment les résultats vont être utilisés par la suite.



L'organisme porteur du projet-pilote Plaine de l'Orbe se rencontre régulièrement pour des séances, afin de discuter du processus et des contenus du projet.

Ateliers

Intensité de la participation :
consultation, concertation

Efforts, coûts : grands

Il existe plusieurs méthodes pour les ateliers. Elles doivent être choisies selon l'objectif que l'on souhaite atteindre avec la manifestation. Les ateliers permettent à différents acteurs de discuter ensemble de questions, ainsi que de développer des idées, solutions et visions. Les ateliers conviennent à max. 50 personnes, divisés en groupes de max. 8 personnes. Dans les plus grands périmètres de projets, organiser des manifestations régionales. Composer les groupes de manière ciblée, p.ex. participants de même type, ou mélangés, ou groupes constitués au hasard, etc. Eventuellement nommer des modérateurs de groupes et bien les préparer. Des consignes écrites pour chaque groupe clarifient les missions des groupes. Déterminer au préalable si les échanges sont également importants, ou avant tout les résultats.



Les agriculteurs du projet-pilote de la Vallée de la Limmat discutent et évaluent les mesures proposées.

Sorties, excursions

Intensité de la participation :
information, consultation, concertation

Efforts, coûts :
moyens à grands

Offrent un aperçu du périmètre de projet et permettent des discussions sur place, desquelles peuvent émerger beaucoup d'idées, p.ex. de mesures. Conviennent à des groupes jusqu'à environ 30 personnes et tous types d'acteurs. Publier ou envoyer une invitation avec le lieu, l'horaire, la durée, le public-cible, l'objectif, le programme et l'équipement nécessaire. Reconnaître l'itinéraire au préalable. Choisir un thème qui servira de fil rouge pour l'excursion. Emmener des supports visuels pour le cas où quelque chose ne serait pas visible ou pour des comparaisons. Introduire des éléments interactifs (p.ex. tâches d'observation). En plus des informations, les excursions permettent de traiter des valeurs, ainsi que de susciter des émotions et des sentiments d'identification.



Lors d'une excursion du projet-pilote Ramosch-Tschlin, des experts du paysage débattent du développement du paysage.

Conseil avant / pendant la mise en œuvre

Intensité de la participation :
(information), concertation

Efforts, coûts : grands

Planifier précisément le conseil durant la phase de projet. Le conseil est extrêmement utile dans la perspective de la conclusion des conventions d'entretien. Il permet d'optimiser les prestations, tant du point de vue du paysage que de la gestion de l'exploitation. Il peut cependant être très coûteux. Régler la question du financement, p.ex. parts financées par l'exploitant-e, le canton. Pour des mesures simples, le conseil peut être proposé sur demande de l'exploitant-e. Pour des concepts de mesures plus complexes, un conseil individuel à chaque exploitation, ou par petits groupes d'exploitant-e-s, vaut la peine. Une combinaison de conseil individuel à l'exploitation avec des conseils en groupes, une manifestation d'information et/ou une auto-déclaration réduisent les ressources nécessaires. Un conseil comprenant une tournée sur le terrain permet l'agencement des mesures selon les objectifs définis. Les mesures sont placées au bon endroit. Saisir les données directement au champ (p.ex. GPS, Smartphone) facilite le travail de bureau.



Les agriculteurs du projet-pilote de la vallée de la Limmat discutent avec le conseiller des mesures qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans le cadre du projet-pilote.

Les entretiens informels avec des personnes individuelles ou des petits groupes sont un complément idéal aux méthodes de consultation et de concertation. La présence dans le périmètre de projet et des entretiens informels livrent beaucoup d'informations importantes et facilitent le travail d'élaboration du projet.

Possibilités de visualisation

Les paysages possèdent sans conteste des qualités acoustiques et olfactives. Ils sont cependant avant tout perçus visuellement. Les moyens de visualisation décrits ci-dessous représentent ainsi des outils utiles pour la participation des acteurs à l'élaboration des objectifs paysagers.

Photos

Photos actuelles



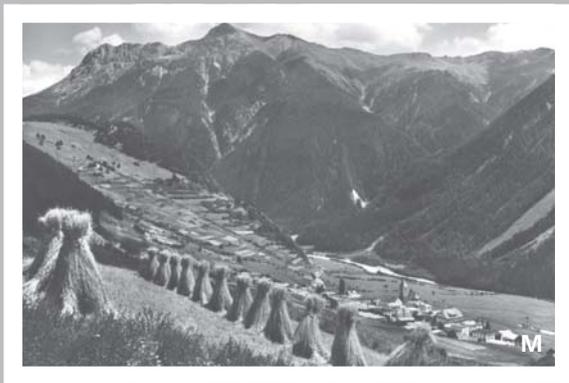
Les photos d'aujourd'hui montrent des portions du paysage actuel.

Utilisation : illustration, comparaisons (p.ex. différentes saisons, caractéristiques, unités paysagères).

> *Choix par le groupe de projet ou par les participants.*

! *Les photos actuelles sont sources d'émotion pour les personnes directement concernées (p.ex. exploitants) et peuvent conduire à des discussions concrètes sur le contenu représenté. Si l'on souhaite une discussion plus générale ou abstraite, il est possible d'utiliser des images d'autres régions.*

Photos historiques



Les photos historiques montrent des portions du paysage du passé.

Utilisation : mise en évidence de tendances et développements, discussion des valeurs et de leur évolution.

! *Les photos historiques montrent des portions des paysages du passé, sans les documenter complètement.*

Vues aériennes



Représentation du paysage vu d'oiseau.

Utilisation : illustration, base de discussion, typologisation du paysage.

> *Peuvent être géoréférencées avec les SIG. Des représentations 3D peuvent être tirées d'images en perspective.*

! *Biais et déformations possibles.*

Orthophotos



Photos aériennes ou satellite géoréférencées et égalisées.

Utilisation : vue d'ensemble, localisation et disposition d'éléments, base de planification et modélisation.

> *Conviennent comme base cartographique pour les SIG.*

! *La production est coûteuse.*

Photomontages



Composées à partir de différentes images, grâce à un logiciel de traitement d'images.

Utilisation : visualisation de mesures et d'évolutions paysagères.

! Distinction entre réalité et propositions difficile, en particulier pour les personnes directement concernées.

Cartes postales

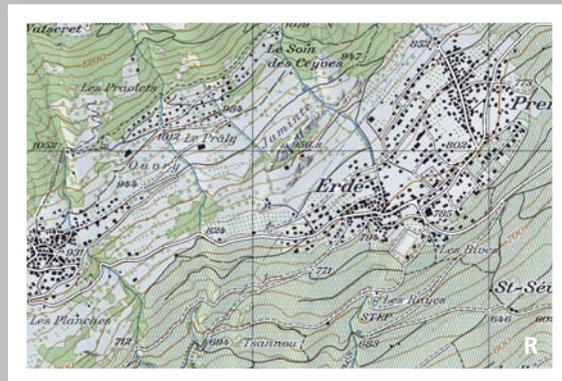


Cartes postales avec une image sur une face, souvent envoyées par les touristes.

Utilisation : localisation de vues considérées comme belles («paysage de carte postale») et d'éléments caractéristiques, comparaison de vues historiques et actuelles, discussion des différentes postures et valeurs paysagères.

Représentations cartographiques et SIG

Cartes topographiques



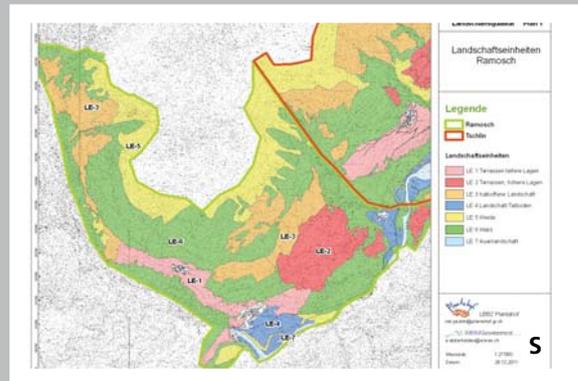
Représentation du paysage en 2 dimensions, à l'échelle, à l'aide de signes.

Utilisation : visualisation des modifications paysagères par la comparaison entre des cartes historiques et actuelles, localisation d'éléments, base pour les plans et les modélisations.

> Le logiciel « Voyage dans le temps » de Swisstopo permet de comparer des extraits de cartes à différentes époques.

! Ne représentent pas tous les éléments importants pour le paysage. Les éléments sont représentés différemment sur les cartes historiques.

Plans



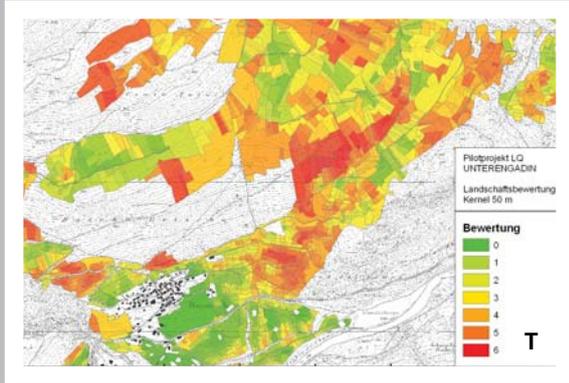
Représentation schématique avec des points, des lignes, des surfaces sur une carte ou une orthophoto.

Utilisation : visualisation du périmètre de projet, des unités paysagères, des zones prioritaires et localisation des mesures, représentation de l'état actuel et souhaité du paysage.

> Utiliser des visualisations déjà disponibles.

! Attention avec la représentation détaillée de mesures qui n'ont pas encore fait l'objet d'accords.

Modélisations



Structuration ou catégorisation de données.

Utilisation : visualisation ciblée de caractéristiques choisies ou de l'évolution paysagère, communication de données abstraites.

- > Utiliser des bases de données et des modélisations existantes.
- ! Souvent coûteuses, n'utiliser que de manière ciblée.

Visualisations 3D



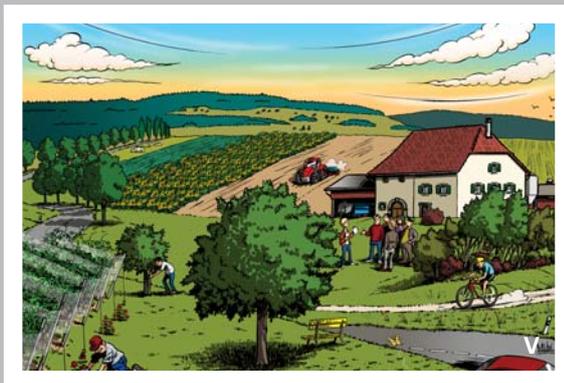
Représentation spatiale du paysage en images, en mouvement ou en modèle paysager virtuel.

Utilisation : visualisation de paysages futurs possibles avec des images fixes et des animations, visite virtuelle de paysages futurs.

- > A titre d'exemple, les logiciels Visual Nature Studio ou CryEngine peuvent être utilisés pour les représentations et animations 3D.
- ! Très coûteuses sans expérience.

Dessins et esquisses

Dessins

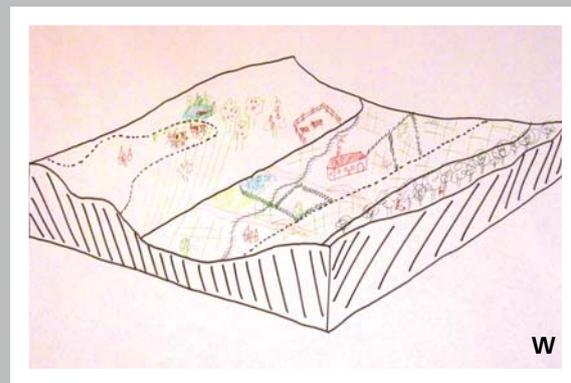


Représentation plus ou moins détaillée avec des traits, éventuellement hachures et couleurs.

Utilisation : mise en évidence, illustration, visualisation de mesures paysagères et de leur disposition.

- > Représentent les caractéristiques régionales. Abstraction de la réalité possible, contrairement aux photos. Peuvent aussi être amenés par les participants.
- ! Peuvent figurer une représentation idéale. Le dessinateur doit être bien informé pour que le dessin représente ce qui est souhaité (p.ex. cultures, arrière-plan, etc.).

Esquisses

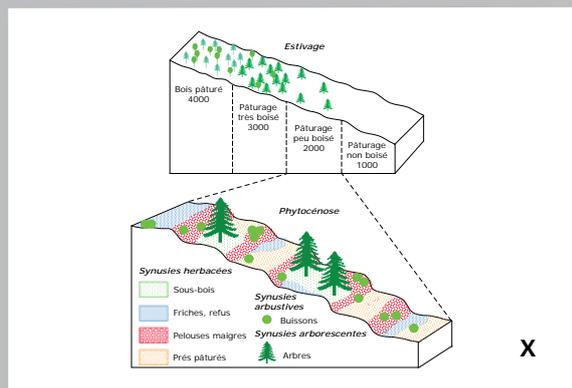


Représentation réduite avec des traits.

Utilisation : illustration, mise en évidence, base de discussion, représentation *ad hoc* lors d'une manifestation, visualisation de mesures et d'évolutions paysagères, étude de variantes, illustration de la description des mesures.

- > Impliquer les acteurs, p.ex. faire représenter le développement souhaité du paysage.

Blocs-diagramme



Représentations abstraites et concentrées sur l'essentiel d'une situation, avec le relief.

Utilisation : explication de motifs et éléments paysagers.

Autres possibilités



Arts plastiques, films, supports sonores, littérature, matériel publicitaire, manifestations culturelles.

Utilisation : discussion de la symbolique et des postures, ainsi que des valeurs et de leur évolution, illustration, sensibilisation afin de susciter des émotions, mise en évidence des aspects culturels et de tradition.

Sources et informations complémentaires :

- Backhaus N., Reichler C., Stremlo M. (2007) : Paysages des Alpes – De la représentation à l'action. Synthèse thématique relative au thème de recherche I du PNR 48, vdf Hochschulverlag, Zurich.
- Simmen H., Walter F. (2007) : Façonner ensemble le paysage – Potentiels et limites des processus participatifs. Synthèse thématique relative au thème de recherche III du PNR 48, vdf Hochschulverlag, Zurich.
- Bolliger E., Zellweger T. (2009) : Modération. Un art qui permet d'atteindre ses buts et gagner du temps. AGRIDEA.
- Convention européenne du paysage : www.ofev.admin.ch > Thèmes > Paysage > Instruments et tâches > Au niveau international > Convention européenne du paysage <http://www.bafu.admin.ch/landschaft/00524/01672/01673/index.html?lang=fr>

Impressum

Auteurs :

Barbara Würth, AGRIDEA

Sur mandat de l'Office fédéral de l'agriculture

Collaboration :

Myriam Charollais, Michel Fischler, Olivia Hartmann, AGRIDEA, Franziska Grosenbacher, Markus Richner Kalt, Office fédéral de l'agriculture

Traduction :

Myriam Charollais, AGRIDEA

Mise en page :

Michael Knipfer, AGRIDEA

Illustrations :

- A Angelika Abderhalden
- B Markus Richner Kalt
- C Michael Knipfer
- D Barbara Würth
- E Barbara Würth
- F Martina Cortesi
- G Angelika Abderhalden
- H Association Développement 21, Patrimoine au fil de l'eau

- I Andreas Bosshard
- J Angelika Abderhalden
- K Andreas Bosshard
- L Marie-Anne Meyrat
- M auteur inconnu
- N J.-M. Zellweger
- O © 2013 swisstopo (BA130393)
- P Victor Condrau
- Q auteur inconnu
- R © 2013 swisstopo (BA130393)
- S Angelika Abderhalden; Plan d'ensemble (UP), canton des Grisons, 20.02.2013
- T Angelika Abderhalden; Plan d'ensemble (UP), canton des Grisons, 20.02.2013
- U Martin Glaus
- V Mibé dessin
- W Sophie Chanel
- X Gallandat et al.
- Y Sylvère Rebetez

Editrice :

AGRIDEA, Avenue des Jordils 1, CH-1006 Lausanne www.agridea.ch

Première édition, novembre 2013.